

Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

#25 ✨ JUILLET 2021



Musique
La culture
est essentielle

➤ Associations
LES SUBVENTIONS
COMMENT ÇA MARCHE ?



➤ Environnement
L'ÉCHAPPÉE DU GALIBOT,
UNE RANDONNÉE À FAIRE CET ÉTÉ

INSTANTS CHOISIS



JEUNES — La campagne d'élection du nouveau *Conseil Municipal des Jeunes* est lancée. En effet, deux années déjà écoulées pour nos jeunes conseillers avec de nombreux projets réalisés. Si tu souhaites rejoindre le nouveau groupe, rendez-vous sur le Facebook Divion Jeunesse ou elc@ville-divion.fr / 03.21.64.55.70.



CHAMPIONS LES SUPERS-HÉROS — Équipe « les 6 Fantach'tis » du collège Henri Wallon a remporté deux prix lors de sa participation au concours « *Course en cours, imaginez le véhicule du futur* ». Le premier prix académique de la région et le premier prix au niveau national. Félicitations à **Marie Guyot, Lucie Penin, Lola Delannoy, Julie Louchart, Sarah Horen, Tom Vanhove**, les collégiens et à leurs enseignants, **Cécile Dylag et Robin Pruvost** pour cet exploit.



DÉFILÉS — Les hommages du 25 avril (Souvenir de la Déportation) et du 8 mai (Armistice de la fin de la 2^e guerre Mondiale) ont été célébrés en comité restreint. Idem pour le 1^{er} mai avec le dépôt d'une gerbe au pied du monument dédié aux Victimes du travail.



LE FOOT AUTREMENT — Le **Fun Foot Tour** du District de l'Artois a posé ses ballons au stade Mallez le mercredi 12 mai. Présentation de nouvelles pratiques du football de loisir pour une 40^{aine} de jeunes de l'école municipale. Un moment sympa qui a bien plu aux participants.

PROJET EUROPÉEN — Courant mai, une délégation s'est rendue en Pologne pour la dernière étape du projet international d'aide aux familles défavorisées financé par l'Union Européenne. Projet qui consiste en l'étude des besoins et problématiques des jeunes de Divion et Koscielisko dans le but de proposer des solutions communes.





Chères Divionnaises, chers Divionnais,

La situation sanitaire s'améliore. En avançant dans la pénombre du virus, nous avons posé la base d'un « retour presque normal ». Un espoir de voir le bout du tunnel grâce à la vaccination massive de la population qui sera, espérons-le, la porte de sortie de crise.

Alors soyons positifs, nous approchons de ce moment attendu. Les restrictions sanitaires sont progressivement levées, nous allons, petit à petit retrouver une vie où la liberté sera de nouveau la norme.

Nos projets continuent eux aussi à se concrétiser. Cela passe par l'amélioration de notre cadre de vie avec dernièrement, le renforcement des berges dans notre parc que beaucoup nous envient, ou encore l'aménagement du muret rue Jean Jaurès.

Nous profiterons de la période des vacances d'été pour remplacer les toitures

de la salle André Mancey, du Billard Club et du Club la Récré à la Cité 30.

Ce sera aussi la période pour l'installation des préaux dans les cours d'écoles de la maternelle de La Clarence et du Transvaal. La construction du vestiaire au stade Jules Mallez devrait débiter à la rentrée.

Vous le constatez, malgré une période difficile nos projets avancent. C'est ainsi que 20 % de nos propositions « Divion, Cap 2026 » que vous avez choisies à une large majorité en 2020 sont d'ores et déjà réalisées.

Au cours de cette période estivale, nous aurons le grand plaisir de nous retrouver sur les manifesta-

tions culturelles telles que Les Enchantereurs, le son et lumière du 13 juillet et le Drive-in Cinéma fin août.

Oui la vie reprend, mais demeurons tous (très) prudents.

**Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE**

**NOS PROJETS
CONTINUENT
EUX AUSSI
À SE CONCRÉTISER**



Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion

Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr

Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire,

Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel,

Christophe Hannebouv - Impression : Julien jobub - Tirage : 3 300 exemplaires

Dépôt légal : 2^e trimestre 2021 / Juillet 2021 / N° 25 - 7^e année - Magazine périodique.

P. 4 | Vie des Quartiers

➤ Rue Marcel Seillier

. La fin des travaux

➤ Économie

. Les petits plats divionnais

➤ Sur la route de l'emploi

. Une aide bienvenue

➤ Solidarité

. Une mutuelle compétitive pour tous

P. 6 | Environnement

➤ Nouvelles randonnées

. 3 randonnées à découvrir cet été

➤ Jeu concours

. Le vélo électrique a été gagné

➤ Conseils pour le bien-être de tous

P. 8 | Zoom

➤ La culture, ça se cultive !

. Quatre grands rendez-vous cet été

P. 11 - 12 | Actualité

➤ Associations

. Demande de subvention

➤ Résidence Hermant

. Une restauration concoctée sur place

P. 13 | Au fil des travaux

P. 14 | Tribune

P. 15 | Vie pratique

➤ État-civil

➤ Numéros utiles

➤ Fin des tarifs règlementés du gaz

➤ Ma Prime Rénov'



VIE DES QUARTIERS

Urbanisme

Fin des travaux de la rue Marcel Seillier

Nouveaux trottoirs avec accessibilité PMR, nouvelles bordures, nouvelle route, la commune a profité des travaux engagés par la CABBALR, maître d'ouvrage, pour une remise en état de la voirie (110 600 € TTC). Lancé fin juin 2020 par l'agglomération (257 849 €) dans le cadre de son programme de remplacement des réseaux des eaux usées, le chantier s'est étalé sur l'année avec l'installation de canalisations et de collecteurs neufs. L'agence de l'eau Artois-Picardie en a profité pour actualiser le réseau d'eau potable avec la pose de nouvelles conduites et branchements. L'intervention d'Enedis en février 2021 pour des travaux d'enfouissement d'une ligne à haute tension (HTA) aérienne a un peu reporté la réfection de la chaussée. Un îlot central en bord de rue oriente le sens de circulation. Une belle réalisation qui va changer la vie des riverains.



En bref

Il n'y a pas que les écrans dans la vie !



Dans le cadre du défi « **10 jours sans écran** », Divion s'est mobilisé pour que les enfants entre 6 et 11 ans découvrent dans les écoles 4 activités afin de sortir la tête de l'écran. Des ateliers de danse, musique, football avec les écoles municipales et de lecture avec le Bibli-ambule étaient au programme. Moment convivial et de réflexion quant à l'usage des écrans et des outils connectés omniprésents dans notre société.

Santé

Solidaire

La société **Taxi M7** installée sur Divion s'est proposée de transporter gratuitement les Divionnais sans solution de transport éligible vers les centres de vaccination Covid-19 du territoire. La commune salue cette belle initiative locale qui rejoint la liste des élan solidaires de nos partenaires, des associations, des commerces et des citoyens.



MAURICE VIEILLARD ÉTAIT UN HOMME DE FOI MODERNE

Le prêtre de notre église Saint-Martin, Maurice Vieillard, 84 ans, nous a quittés subitement le 14 avril. Un homme de foi qui a marqué les esprits de nombreux Divionnais. Il officiait sur les paroisses de Divion, Houdain et Rebreuve-Ranchicourt depuis 2005. Très ouvert d'esprit, sympathique, fraternel, pédagogue et empathique, l'abbé Maurice au travers de ses homélies captivantes portait une analyse juste sur notre monde actuel. Un homme de Dieu, un homme simple qui nous a montré la voie de la générosité individuelle et collective.



Police rurale

DÉMÉNAGEMENT

La Police rurale a pris ses quartiers dans le bâtiment du C.C.A.S en face de la mairie en raison d'une restructuration des bureaux et de certains services. Les deux agents ont pris possession d'un espace plus adapté à leurs missions. **Nouveau projet** : Une convention a été signée entre les villes de Calonne-Ricouart et Divion pour une mutualisation temporaire des deux polices rurales afin d'optimiser ce service à la population.

En cas de nécessité, il vous est possible d'obtenir un rendez-vous avec le service.

Contact au 03.21.64.55.70

Solidarité

Une Mutuelle compétitive pour tous

L'association **Mandarine** continue de proposer une couverture maladie complémentaire compétitive grâce à ses prix compétitifs groupés. Cette mutuelle permet un accès aux soins pour tous sans conditions de ressources. Pas de questionnaire médical, pas de limite d'âge. Quatre formules sont possibles avec un choix de garanties accompagnées de nouveaux services au contrat comme la protection juridique, la téléconsultation et l'amélioration de la prise en charge de l'assuré dans le cas de l'assistance.

Les deux correspondants, **Yannick et Christelle Bracq** sont à votre écoute pour vous informer sur le 100 % santé, vous conseiller en fonction de votre situation. Pour cela, il suffit de les contacter pour un rendez-vous dans les locaux du C.C.A.S. Ils se déplacent aussi au domicile des particuliers. 138 Divionnais ont déjà choisi cette mutuelle depuis sa mise en place par la municipalité en 2015.

Permanences les 1^{er} et 3^e mercredi du mois sur rendez-vous.

Contact : 06.65.25.21.18

Économie : Les petits plats divionnais

Courte pause le midi, pas le temps ou pas envie de se faire à manger, une soirée entre amis... les petits plats Divionnais et sa formule de repas à emporter chauds ou à réchauffer peuvent vous dépanner.

Hélène Theysgeur, passionnée de cuisine, concocte des menus « fait maison » avec des produits frais de saison, locaux et de qualité. « *C'est une nouvelle aventure dans un nouvel espace de travail avec un retour à une cuisine traditionnelle et de recettes de grand-mère. Après 10 ans de snack, j'ai évolué dans la façon de travailler et je voulais faire découvrir de nouvelles saveurs à ma clientèle. Je propose un menu différent chaque semaine avec 3 entrées, 3 plats et 3 desserts au choix à emporter. Le client peut ne choisir par exemple qu'un dessert. Les tiramisus plaisent beaucoup !* » Des produits que l'on emporte dans des emballages écologiques en bambou et pulpe de canne réutilisables et recyclables. **Bon appétit !**



Contact : 1 rue Achille Bodelot

Facebook : Les petits plats divionnais / click and collect

Sur réservation et à emporter - 06.33.91.89.45

Sur la route de l'emploi

Cette aide est vraiment la bienvenue

Le dispositif « Sur la route de l'emploi » accompagne les Divionnais de 18 à 25 ans dans le financement de leur permis de conduire en échange d'une mission bénévole au sein des services de la ville. **Amélya Abar**, 18 ans, étudiante, relate son vécu.

« *J'ai commencé en novembre 2020 mes missions : l'entretien de locaux dans les écoles et l'accueil périscolaire. J'accompagne les écoliers sur le site de la restauration et je veillais au bon déroulement du repas. Lors des vacances d'avril, j'ai découvert l'animation en ligne sur les réseaux sociaux avec les animateurs du club ados. J'ai été intégrée tout de suite dans les équipes. Franchement, je suis super contente. C'était très intéressant et gratifiant. J'ai encore quelques heures à effectuer pour atteindre mes 90 heures. J'ai acquis aussi une expérience auprès des enfants. Pour le permis, la ville prend en charge environ 70 % de son coût. Une aide qui est vraiment la bienvenue. J'ai déjà obtenu le code et je vais passer*



l'examen de la conduite. Mes priorités sont d'acquérir une voiture une fois le permis en poche. Je serai donc plus mobile et j'aurai plus de chance sur le marché du travail. »

En 2020, dix divionnais ont bénéficié de cette opération proposée par la ville.

Contact : elc@ville-divion.fr
03.21.64.55.73



Bergeronnette



📍 Sur la place des frères Viseur La Clarence

BALISAGE

Comprendre la balisage des sentiers

-  Bonne direction
-  Mauvaise direction
-  Tourner à droite

La signalisation est marquée sur les arbres ou poteaux. Alors, ayez l'oeil ! (les enfants vont adorer chercher)

ÉQUIPEMENT

- Bouteille d'eau
- Chaussures de marche ou baskets (le sentier qui borde la rivière est humide)
- Bâton de marche (facultatif mais peut servir à repousser les orties)
- Couverture pour pique-niquer en pleine nature
- Sac poubelle (pour emporter vos déchets ou si vous avez l'âme de ramasser les déchets des «autres»)

Bonne marche!

RANDONNÉES PÉDESTRES DES SENTIERS POUR DÉCOUVRIR LA NATURE DIVIONNAISE

Le beau temps est de mise, pourquoi ne pas en profiter pour découvrir les sentiers, proposés et conçus par le Conseil de quartier de La Clarence avec l'appui de la municipalité. Le service communication a testé pour vous les 9 km de « l'échappée du Galibot »... on vous raconte :

10h30 : Rendez-vous sur la place des frères Viseur. Le soleil est de la partie. Nous repérons immédiatement le balisage jaune orangé. Une fois la cathédrale de la fosse dépassée, nous découvrons le terril plat sur lequel la nature a repris ses droits. Nous marchons sur un tapis de fraisiers sauvages, l'odeur des aubépines nous chatouille les narines. Le schiste, encore visible, rappelle le passé minier. Quelques gaillettes parsemées sur le sol donnent le ton sur la vue imprenable que nous allons découvrir quelques mètres plus tard.

Nous avançons ensuite dans une atmosphère plus boisée dans laquelle les oiseaux jouent à cache-cache. Nous franchissons une petite barrière en noisetier. Attention zone de chasse (en période donnée) et pose de pièges (restons donc sur le sentier). Nous entendons des détonations au loin mais pas de panique ce sont des détonations de gaz pour faire fuir les oiseaux, des champs. Après quelques kilomètres dans l'ombre, c'est en plein soleil à travers les grands espaces que nous marchons. De là, nous apercevons un champ de terrils

(Bruay, Haillicourt, Noeux, Loos en Goelle). Le grand air ! Nous passons près de Ourton. Après un stop, nous tournons à droite et bifurquons tout de suite à gauche pour suivre le chemin de foin. Retour dans une ambiance plus ombragée et bucolique. Nous longeons la rivière la Biette. Le milieu est plus humide et frais (très agréable lors de fortes chaleurs). Attention à ne pas glisser ! Le bruit de l'eau nous berce. Nous traversons un petit pont de bois. Après quelques pas, nous arrivons face au camping et au parc à emprunter.

Ambiance nature urbanisée... Des bancs, des tables pour pique-niquer ou simplement pour prendre une pause. Nous passons près de la mairie et arpentons la rue Gengembre. Ça monte ! Nous tournons à gauche, encore quelques mètres..., (sur notre droite le Stade Jules Mallez) retour sur la place et l'école Pierre et Marie Curie en briques rouges. Environ 2 heures d'une marche contemplative et authentique a été nécessaire pour découvrir les quatre ambiances de l'échappée du galibot.

ENVIRONNEMENT

Jeu concours

Le vélo électrique a été gagné

Vingt trois commerçants ont participé et contribué au succès du jeu concours « *Divion vous met en selle !* ». Cette 3^{ème} action orchestrée par la commune avait pour but de promouvoir les déplacements doux et le commerce local.

Durant 15 jours, en achetant dans les magasins, les Divionnais remplissaient une carte de 6

cases qui leur permettait de participer au tirage au sort pour gagner un vélo à assistance électrique. **Huit cent soixante six tickets** ont ainsi été déposés dans les urnes.

Le vélo électrique a été gagné par un Diévalois, **Gilles Brogniart** et la trottinette électrique par une Divionnaise, **Virginie Miquet**.

Branchez bientôt votre voiture !

Borne électrique

Une borne de recharge vient d'être installée par la CABBALR au niveau de la piscine communautaire, rue Louis Pasteur. Elle sera opérationnelle cet été. Une place réservée exclusivement pour la recharge des voitures électriques a été matérialisée au sol devant cette borne.



CONSEILS pour UN BON VOISINAGE et pour LE BIEN ÊTRE DE TOUS

Travaux, tontes des pelouses, brûlage de déchets verts, barbecues et repas de fête... des activités extérieures plus fréquentes en cette période. Mais attention quelques règles de savoir-vivre et de bon voisinage sont à respecter et, cela toute l'année.

TONTES ET BRUITS

D'une manière générale, l'utilisation de matériel bruyant de jardinage ou de bricolage (tondeuse, tronçonneuse, motoculteur, perceuse, nettoyeur à haute-pression...) doivent respecter les horaires suivants.

- ▶ en semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- ▶ les samedis, de 10h à 12h et de 14h à 19h,
- ▶ les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h

Des sanctions sont prévues pour les contrevenants.

Toutefois, de 22 h à 7 h du matin toute nuisance sonore (musique à fond, bruits de pas, bruits d'animaux, aboiements,...) est considérée comme du **tapage nocturne**. Si dans la journée, le bruit est répété, intense et dure, c'est également une infraction.

NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS !

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé. Il peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Pour ces raisons, il est interdit de les brûler dans votre jardin. En cas d'infraction constatée, la contravention peut s'élever jusqu'à 450 € (art.131-13 du code pénal).

Des solutions existent comme le compostage, le paillage ou le dépôt de vos déchets en déchetterie.

Houdain - Parc d'activités du Bois Carré - 03.91.80.67.95
Bruay-Labussière - rue de belle Vue - 03.21.52.47.46

La Communauté d'agglomération, CABBALR, propose un service de ramassage hebdomadaire via les bacs verts (tontes de pelouse, tailles de haies et d'arbustes, fleurs et feuilles mortes, résidus d'élagage, de débroussaillage).

Collecte jusqu'au 12 novembre sur Divion
le vendredi dès 4h30 / le jeudi pour la Hameau d'Estréelle



La CULTURE, ça se cultive !



Laurent Hainaut
adjoint à la culture et aux écoles municipales

La culture, une victoire sur l'ennui !

Le service culturel doit sans cesse s'adapter aux nouvelles mesures sanitaires que nous impose le gouvernement en raison du contexte sanitaire.

Ce n'est pas chose facile, mais nous avons la volonté d'avancer et d'offrir une programmation toujours de qualité, pour le plus grand nombre de Divionnais.

Aussi, des cours en ligne via la vidéo ont été mis en place afin d'assurer la continuité de l'école de musique et de l'école de danse. Nos professeurs, nos animateurs et notre service s'y sont employés avec détermination et persévérance avec un seul objectif : rendre la culture accessible à tous.

À venir une programmation différente mais tout aussi riche que ces dernières années vous est proposée comme le "drive-in" par exemple. Toutes les infos sont sur la page Facebook culture.



Divion Culture

Retour à une vie culturelle et festive

En avant la musique ! Prémices de la programmation 2021 qui débute plus tard que d'habitude (nous savons tous pourquoi !), la compagnie BTP, traduction les *Brailleurs de tubes populaires*, a offert avec ses tubes à la demande une bouffée d'air et de liberté. Diantre que ça fait du bien !



SPECTACLE NOCTURNE

ILLUMINER LE PARC EN MUSIQUE

Mardi 13 juillet, veille de la fête Nationale du 14 juillet, ça vous tente un spectacle pyrotechnique sur le thème du CINÉMA ?

Alors n'hésitez pas à vous rendre en famille avant la tombée du jour - 22h45 - au parc de la Biette, Roland Cressent.

Un feu d'artifice illuminera le ciel de Divion de milles et une couleurs. Une pyrotechnie enrichie de jeux de lumières qui éclaireront le parc et se reflèteront sur les étangs au rythme d'une musique. Effets garantis !

LES ENCHANTEURS

8 JUILLET

SPEC

13 J

ZOOM

LES ENCHANTEURS prennent l'air !

Du **rock** orchestral avec une énergie contagieuse, des guitares, des cuivres et du piston,

les **Monty Picon**

seront sur la scène nomade de Droit de Cité à Divion,

le **JEUDI 8 JUILLET / 20 HEURES** derrière l'école de la Cité 34.

C'est gratuit mais il faudra quand même réserver (places limitées) !

Le Collège de la Cité
DRIT de CITE

30 ans de partenariat

« 30 ans de partenariat entre Divion et Droit de Cité s'est autant d'aventures culturelles et de projets avec une ville qui a toujours osé faire de la culture un outil de découverte pour les habitants. Que de beaux souvenirs tels que le premier village des cultures sur le haut de Divion, quartier de La Clarence où l'espace public était occupé avec des spectacles de rue. C'est aussi des images fortes d'une harmonie municipale se mêlant et jouant avec Marcel et son Orchestre au complexe sportif devant près de 2 000 spectateurs... ou d'un concert d'Arno pendant le festival Les enchanteurs ou encore les enfants émerveillés devant les spectacles proposés dans le cadre de Tiot Loupiot. Effort commun réalisé par la ville, ses élus successifs et Droit de Cité contribuent à la richesse du territoire. Un petit clin d'œil à toutes les équipes des services municipaux avec qui nous avons et nous continuons à œuvrer depuis 30 ans. Je salue la mémoire d'Éric Kazcmarek qui a personnellement participé à l'histoire de Droit de Cité. La ville de Divion est encore et toujours à nos côtés pour réfléchir et inventer de nouveaux projets. Merci à l'équipe municipale actuelle pour sa confiance renouvelée. Écrivons ensemble les prochaines années de la continuité ! »

Laurent Bridoux - directeur de l'association

Divion Style Busters #2 revient C'est de la bombe !

Ce 2^e festival met à l'honneur les artistes-graffeurs qui pratiquent l'art urbain équipés de bombes de peinture. **Le concept** : montrer ces jongleurs de l'aérosol en plein travail sur une journée tout en échangeant avec les promeneurs ou les initiés. La ville met à leur disposition des panneaux vierges de 10m² répartis en pleine nature (aux 4 coins du parc) pour leurs créations. Cette année, un **graffeur Divionnais** et un **Bruaysien** pourront s'exprimer parmi ces peintures de la bombe.

Venez les découvrir le Samedi 21 août.

de 10 à 19 heures



Drive-In Divion fait son cinéma... en voiture

Un bon film sur un écran géant de 200 m² avec le son diffusé sur la bande FM via l'autoradio de sa voiture, cela sera possible **au mois d'août**.

Le **Drive-in cinéma** reprendra du service sur la piste d'athlétisme près du complexe sportif, rue du 19-Mars.

Deux films sont au programme dès 22 heures (ouverture des grilles 21h15)

Bohémien Rhapsody, le 27 août

Le livre de la jungle, le 28 août

5 € par véhicule / Divionnais

7 € par véhicule / Extérieurs

Réservation du 19 juillet au 27 août
en mairie (justificatif de domicile)



CTACLE
JUILLET

DIVION STYLE BUSTERS
21 AOÛT

CINÉ DRIVE-IN
27 ET 28 AOÛT

GARDER LE CONTACT

Malgré la fermeture des écoles municipales, des équipements culturels et l'annulation de dates, la dynamique culturelle n'était pas à l'arrêt. L'équipe d'agents dédiée à ce domaine a essayé de se réinventer, de trouver de nouvelles idées via les réseaux sociaux afin de garder un lien social.

La culture se partage en groupe, on joue de la musique, on danse ensemble ; le contact, les échanges sont essentiels... vivement un retour à la NORMALE !

Les cours présentiels ont fonctionné durant quelques semaines à la rentrée et début janvier avant d'être interrompus lors des 2^e et 3^e confinements dans les deux structures.

École de musique

Les cours d'instruments en individuel se sont poursuivis mais en direct. Idem pour le solfège mais en petits groupes, plus facile à gérer.

La **Scène 2.0** : ce sont des mini-concerts avec les élèves filmés en individuel à l'école qui étaient retransmis sur la page culture.



École de danse

Les animateurs ont poursuivi l'enseignement via des vidéos envoyées aux familles. A l'occasion du Téléthon, les volontaires se sont filmés et ont créé un montage vidéo diffusé lors d'un **LIVE SOLIDAIRE** en direct sur la page Facebook de Divion. Dernièrement, un *défi danse* proposait de s'enregistrer sur un thème, « danse avec tes parents ; danse avec un objet... » afin de réaliser une vidéo commune pour la page Divion Culture.

Théâtre

Les représentations proposées par la Comédie de Béthune dans le cadre de la saison culturelle tout public ont été annulées. Mais le spectacle « *Le joueur de flûte* » a été adapté en version itinérante à destination des élèves de CM1 et CM2 des écoles de la commune. Une initiative appréciée des écoliers et des enseignants.



Nouveau projet

Cette nouvelle action intitulée « La culture à deux pas de chez soi » se déroulera au cœur du quartier de la Cité 30 entre septembre et novembre 2021.

Plusieurs ateliers ouverts aux Divionnais seront organisés dans les domaines suivants : les arts plastiques, les percussions et le mapping vidéo (projection de vidéos de grande taille sur des monuments).

La finalité est de proposer aux habitants une restitution de ces trois ateliers lors d'une fête dans le quartier en parallèle du Vidéo Mapping Festival qui revient pour une 4^e édition dans toute la région des Hauts-de-France.

Le Vidéo Mapping Festival s'invite à Divion le temps d'un week-end ! Au programme, une création réalisée par des artistes mapping sur l'église Saint-Martin, et un mapping sur le Billard Club Divionnais réalisé par des habitants au cours d'un atelier participatif.

videomappingfestival.com



HARMONIE MUNICIPALE

Une première ! Vendredi 28 mai, première répétition pour les musiciens de l'harmonie depuis le début de la crise sanitaire. Première répétition avec leur nouveau chef, **Florian Caron**, « nous allons réaliser de belles choses ensemble ». Et, première répétition dans le nouveau local situé à côté de la salle André Mancey à la Cité 30. Au programme : se remettre dans le bain... musical afin de jouer ensemble tout en respectant les distances sanitaires. **Vive la musique !**

Alain, le cœur sur la main

Les bienfaiteurs comme **Alain Peuvion**, 34 ans, diplômé des Compagnons du devoir et responsable d'une micro-entreprise qui soutiennent financièrement les clubs ne sont pas légion.

Pourquoi aidez-vous des clubs sportifs ? *Tout simplement parce que je suis Divionnais. Quand je peux faire plaisir aux clubs de ma commune, je n'hésite pas ! Je joue en foot corpo au sein du FCC34. Je me suis rendu compte des besoins que peuvent avoir les petits clubs sportifs.*

Comment cela se traduit-il et quels sont les clubs que vous soutenez ? *Je prends à ma charge l'achat de tenues (maillots, shorts, chaussettes voire des ballons) que je fournis comme à mon club de prédilection le FCC34. Ou alors, je règle par chèque la réalisation d'un jeu de maillot comme dernièrement pour une équipe de l'UCD. J'ai aussi participé financièrement avec un autre sponsor afin de fournir 150 maillots au club de tennis de table.*

Je n'attends rien en retour. J'aime et je supporte le sport local. Je suis attaché à ma ville et prêt à aider le milieu associatif. Si un club a un besoin particulier, il peut me contacter. Un jour, je m'investirai volontiers dans une association... sur Divion, bien entendu !

Alainpeuvion62@gmail.com



ASSOCIATIONS C'EST LE MOMENT DES DEMANDES DE SUBVENTION

La ville de Divion soutient et accompagne activement le dynamisme associatif par le biais de subventions ou d'aides indirectes comme la mise à disposition de locaux ou de matériel.

Ce concours financier accordé aux associations concerne le fonctionnement global de celles-ci ou les actions spécifiques (projet, manifestation) présentant un intérêt public et local pour la commune. La structure qui en fait la demande, peut prétendre à une subvention municipale calculée selon différents critères établis par le Conseil municipal.

PROCÉDURE À SUIVRE

Les clubs sportifs. Les dossiers sont envoyés par courriel fin juin pour la saison terminée. Ils doivent être retournés complets (accompagnés des pièces demandées) auprès du service des Sports pour la mi-octobre. Un acompte de 50 % de la subvention de l'année précédente est voté lors du Conseil municipal de juin et versé avant le début de la nouvelle saison. Le solde de l'aide est approuvé au Conseil municipal de décembre.

Les associations. Envoyés par courriel dès fin juin, les dossiers doivent être de retour dans le service concerné impérativement pour le **29 août 2021**. Après cette date, aucune demande ne pourra être traitée. Pour les associations ne disposant pas d'adresse électronique, un dossier peut être retiré en mairie fin juin.

Première année d'existence. Il est impossible de déposer une demande. Les critères d'attribution des subventions municipales sont basés sur l'année de fonctionnement (ex : année 2020 pour les subventions 2021). Néanmoins, le coût d'inscription au Journal Officiel est remboursé à l'association qui en fait la demande auprès du service chargé de la Vie associative. Ce service assiste les bénévoles dans les démarches, dans la complétude des dossiers.

Rappel. Un dossier déposé n'entraîne pas obligatoirement une subvention. A l'inverse, l'attribution d'une subvention ou d'une aide pour un projet impose au bénéficiaire de justifier de son utilisation.

Aide matérielle. La ville met à disposition des associations des locaux pour leurs activités et prête le matériel pour leurs manifestations. Elle propose ses supports de communication (Agenda, magazine Vis ta Ville, page Facebook et site Internet) pour valoriser les associations, les clubs et leurs événements.

Budget 2021 des subventions aux associations : 85 000 €

Mairie

Service Vie associative - des sports
03.21.64.55.70 - elc@ville-divion.fr



CONTACT

Pour obtenir un dossier-logement, les inscriptions (sur liste d'attente) sont prises toute l'année. Le restaurant est ouvert au public sur réservation. Possibilité de repas de famille dans un salon privé. Devis sur demande

Résidence Henri-Hermant

Une ambiance chaleureuse et familiale

9 rue Pierre Bachelet

03.21.62.45.45

**Une nouvelle cheffe**

Georgine Courtin qui officiait à la cuisine de la résidence depuis 40 ans est partie en retraite. **Cindy Joseph**, cheffe de cuisine, 36 ans la remplace depuis le 1^{er} juin.

Cette professionnelle, qui travaillait auparavant pour la Région des Hauts-de-France au sein des lycées, vient renforcer ainsi l'équipe déjà en place. Elle va apporter son expérience, de la fraîcheur et un œil neuf dans la composition des plats mijotés en direct au sein de l'établissement pour le régal des résidents et de leurs invités.

RÉSIDENCE HENRI-HERMANT**UNE RESTAURATION CONCOCTÉE EN DIRECT CHAQUE JOUR**

La résidence autonomie Henri-Hermant, c'est 40 studios-appartements accompagnés de services offerts aux personnes âgées contribuant ainsi à une belle qualité de vie. La restauration, concoctée sur place 7 jours sur 7, en est un. Chaque matin, un doux parfum de cuisine flotte dans le hall d'entrée.

En amont. Les menus du midi et du soir sont planifiés sur 5 semaines. Des produits frais et bio, de saison et locaux sont privilégiés pour la réalisation des repas (la charcuterie vient de Ruitz - la boucherie de St Pol - les fruits et légumes de Lille et la boulangerie de Divion). Les commandes sont ensuite passées auprès des fournisseurs qui livrent chaque jour ou à la semaine. Les cuisiniers réceptionnent, contrôlent et rangent les denrées dans les frigos et étals appropriés aux produits selon les normes sanitaires.

En cuisine. C'est dans un environnement rénové avec du matériel professionnel récent que les 4 cuisiniers - **Cindy, Jean-Luc, Laurence et Djamella** - élaborent à tour de rôle des repas (sans sel ajouté) variés et « semi-équilibrés » : par exemple, un poisson, repas peu calorique, sera suivi d'un dessert plus consistant ; inversement, si du porc est proposé, le dessert sera plus léger.

Dans les menus, les potages et les pommes de terre sont souvent présents car très appréciés de nos aînés. Des plats végétariens sont

également servis régulièrement. A la plonge, **Maxime** veille à un nettoyage minutieux de la vaisselle. Les règles d'hygiène sont strictes. Un contrôle sanitaire préventif inopiné est effectué régulièrement par le laboratoire d'analyses bactériologiques du département.

Au restaurant *Le Briquet*. La brigade se compose de 4 agents travaillant en rotation. Dès 11 heures, l'agent de service dresse les tables dans la salle. Il gère 2 services - 11h30 et 12h45 - en raison de la crise sanitaire. Entre les deux prestations, l'espace est désinfecté. Pendant le repas, l'agent sert les résidents à table. Il connaît les goûts et l'appétit de chaque convive.

Son rôle est de proposer un environnement convivial et propice à l'échange ; ce moment permet aussi de repérer le moindre souci chez un résident telle une baisse de forme. L'aide-soignante est *discrètement* présente durant le repas. Le résident peut inviter des proches pour le déjeuner ; il dispose alors d'un salon intime mais il faut réserver !

AU FIL DES TRAVAUX



BERGES RENFORCÉES

Un renforcement des berges a été réalisé pour les quatre petits étangs situés au fond du parc Roland Cressent. Au total, 370 pieux et 1 300 planches délimitent ces étangs avec l'installation d'une nouvelle jonction les reliant. Un engazonnement des espaces autour des plans d'eau a terminé ce chantier. Une intervention qui met en valeur le site pour une meilleure sécurité des pêcheurs et promeneurs. Coût : 80 700 €

RUE JEAN JAURÈS

L'association AVIEE est intervenue au niveau du muret afin d'embellir cet espace en terre de 200 m² qui était auparavant en pavé. Recouvert au préalable de bâches, des couvre sols ont été installés ainsi que des vivaces pour donner du relief. Une réalisation qui apportera un côté verdoyant. Coût : 7 000 €



TRANSVAAL

Le chemin piétonnier qui fait la jonction entre la rue du général Botha et la rue Albert Duplouy a été goudronné. Une réalisation mitoyenne de l'espace partagé de ce quartier qui offre un passage sécurisant et propre pour la circulation des piétons. Coût : 3 800 €



SKATE PARC

Fermé dans un premier temps pour des raisons de sécurité, le skate parc est de nouveau fonctionnel. Les modules dégradés ont été réparés par une entreprise spécialisée. Pour rappel, cet espace et ses structures sont interdites aux deux roues y compris celles à moteur qui risquent une verbalisation. Coût : 5 400 €



PARKINGS

Les trois aires de stationnement aux abords des écoles maternelle et élémentaire Nicolas Copernic ont été remises en état suite à la saleté générée par le schiste. Un gravillon (stable à l'eau) a été posé sur les surfaces pour un meilleur confort dans le temps. Coût : 14 900 €



IMPASSE DU GREFFIER

Entretien de la voirie du chemin du Greffier. Une réfection via un gravillonnage a été effectuée sur cette voie qui était très endommagée. Coût : 9 300 €

EXPRESSION POLITIQUE

Associer les habitants, c'est « électoraliste » ?

Nous pouvons constater que la salle des fêtes de La Clarence - Daniel Carton - occupe les journées de l'opposition. Plutôt que de se réjouir de voir un avancement quant à l'avenir de cette structure, elle y voit un « choix électoraliste ». Tout cela parce que nous avons organisé une réunion publique d'information à destination des Divionnais !

Il a bien été annoncé dans notre programme « *Divion, Cap 2026* » une volonté d'étudier la réhabilitation de cette salle, un édifice gorgé d'histoire(s) et de souvenirs pour beaucoup d'habitants.

Les études ont été réalisées et 2 des 3 scénarios ont été présentés lors de cette réunion :

Un premier scénario portait sur une réhabilitation mineure. Nous l'avons, d'ores et déjà, écartée car les travaux intérieurs n'offraient pas une qualité suffisante notamment en termes d'isolation.

LISTE ENSEMBLE PLUS LOIN

Un second scénario propose une réhabilitation qualitative complète des sols, murs et plafonds tout en gardant l'identité de la salle Daniel Carton et proposant une belle isolation thermique et acoustique.

Enfin, un troisième scénario propose la construction d'un édifice neuf. Une nouvelle salle, une nouvelle architecture et une nouvelle histoire à écrire.

Nous voulions que les habitants du quartier soient informés et puissent également donner leur avis. Il était donc important à nos yeux de présenter les différentes possibilités et définir ensemble le devenir de la salle des fêtes de La Clarence si chère au cœur des Divionnais.

Associer les habitants au devenir de leur quartier, de leur ville... ce n'est pas électoraliste, c'est avoir de la considération... tout simplement.

Le groupe majoritaire

Agir pour notre jeunesse !

Si rien n'est fait, notre jeunesse sera la génération sacrifiée de cette crise sanitaire : rupture scolaire, précarité et pauvreté, chômage de masse...

Depuis le début, nous appelons à une action adaptée, innovante et énergique pour les jeunes de Divion.

Réponse du Maire au dernier conseil municipal : « Je ne peux pas tout faire ». Ahurissant ! Pire encore : seuls 11 postes de chantiers d'été sont ouverts en juillet et août. Une réponse pas du tout adaptée à la situation ! C'est maintenant qu'il faut amplifier les plans pour la jeunesse.

Nos élus se sont proposés pour aider à construire ce plan, pour participer au jury de recrutement des chantiers d'été. Refus catégorique du Maire : pas d'élus de la minorité dans ces jurys ! Que faut-il en penser ?

Le Maire, vice-président de l'Agglo, doit bousculer cette institution pour lancer un plan d'urgence pour la formation des jeunes aux métiers de

LISTE DIVION NATURELLEMENT

demain. Mais rien ne bouge !

A Divion, les élus de la majorité doivent impérativement augmenter le nombre d'emplois d'été pour les jeunes, amplifier l'aide au permis de conduire, à la mobilité, amplifier la bourse BAFA, inventer des nouveaux dispositifs d'aide aux étudiants, lutter contre la fracture numérique, accompagner le « Pass culture », l'étendre au sport et aux loisirs.

Nous avons proposé de participer à la construction collective de cet accompagnement pour la jeunesse.

Or, malgré l'urgence, rien ne se fait... Notre jeunesse est abandonnée ! Le maire n'a pas le temps ?! Qu'il s'en aille !

**Émeline Delplanque - Romain Lavedrine -
Olivier Mannessier - Patricia Potier**

« Insouciance est pire qu'ignorance »

Régulièrement, nous pouvons voir dans les médias notre Maire se féliciter de ses actions. Mais à quel prix ? Les affichages politiques de la majorité ont eu des conséquences irréversibles pour l'écosystème de notre ville.

Exemples :

Lors des travaux de réfection des étangs, les berges de la Biette ont été détruites pour laisser traverser un engin de chantier

Sur la réfection des parkings de la Cité 30 aucune mesure n'a été prise pour la gestion des hydrocarbures.

Pour la création des vestiaires au stade Jules Mallez, bien qu'obligatoire, aucun diagnostic de pollution des sols n'a été réalisé alors que la présence d'anciens matériaux de construction a été identifiée.

En déplaise à notre Maire, le temps de la politique politicienne est révolu. Toutes ces actions ne respectent pas les réglementations et mettent en

danger notre écosystème.

Insouciance ou ignorance ? Quoi qu'il en soit ces agissements sont inadmissibles et il est urgent pour la majorité d'en prendre conscience.

Les mutations actuelles imposent à chacun de préserver notre environnement et de favoriser le progrès social. Notre responsabilité d'élus de nous assurer que la triple exigence associant pérennité économique, responsabilité sociale et préoccupation environnementale fasse partie intégrante des décisions prises. Il est primordial de savoir répondre durablement aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures. C'est la raison pour laquelle, Changeons DIVION luttera toujours en faveur du développement durable.

Il est urgent de changer de cap.

Benoit Penet

LISTE CHANGEONS DIVION

ÉTAT-CIVIL

février à juin

► Naissance

Eva Verheyde
Lyna Mahaut
Marley Carnel
Zidane Winterstein
Marceau Brassart
Zack Dambrin
Esmée Lafonte
Amélia Andrecki
Sofia Brown
Lucas Quiquempoix Madani
Hugo Wadoux

► Mariage

Bruno Sorriaux et
Frédérique Dewarumez

► Décès

Henrick Bednarczyk
Régine Descamps épouse Goupil
Irène Maciolek veuve Machajewski
Patrick Gaillet
Pascal Mijuin
Marc Joly
Carmen Legay veuve Dumont
Cécile Constant épouse Herteler
Fabien Tailly
Frédy Stepnowski
Marie-Thérèse Régnier
Marcel Kawaler
Nicolle Lagache veuve Parent
Gérard Delattre
Lucien Delfosse
Henriette Rendu veuve Duchatelle

NUMÉROS UTILES

- . Police 17
- . Pompiers 18
- . Samu 15
- . Polyclinique de La Clarence
03.21.54.90.00

ÇA M'INTÉRESSE

► HORAIRES MAIRIE

Hôtel de ville - 1 rue Louis Pasteur
Lundi et vendredi : 8h30 à 12h ; 13h30 à 18h
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h ; 13h30 à 17h.

► FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS DU GAZ

Le 30 juin 2023, les tarifs réglementés de vente de gaz naturel vont totalement disparaître au profit des offres de marché. La loi a mis en place un calendrier d'information des clients ayant encore un contrat au tarif réglementé pour les inciter à comparer les offres et à anticiper cette échéance.

Si vous avez un contrat au tarif réglementé de vente de gaz naturel, vous avez dû recevoir un courrier **du fournisseur historique, ENGIE ou d'une entreprise locale de distribution suivant votre localisation.**

C'est le deuxième courrier pour vous informer de cette suppression à venir. Un premier courrier avait déjà été envoyé en 2020. 3 autres courriers seront envoyés aux personnes toujours au tarif réglementé de gaz naturel en 2022 et 2023 :

Entre le 15 mai et le 15 juin 2022 ; entre le 15 novembre et le 15 décembre 2022 ; et enfin, en mars 2023.

Sachez qu'hormis ce courrier du fournisseur historique, aucune autre entité n'est susceptible de vous contacter officiellement pour vous expliquer cette disparition. Si l'on vous contacte de la part de votre « conseiller énergie », du médiateur national de l'énergie ou du ministère de la transition écologique, méfiez-vous, il s'agit sans doute d'un commercial qui veut vous faire signer une offre.

Pour tout conseil ou vérification de votre dossier, la CNL se tient à votre disposition par courriel à : amicalecnldupasdecals@numericable.fr.

Attention, l'association ne pourra pas vous orienter dans votre choix. Elle n'a que pour objectif de s'assurer que les documents contractuels sont conformes et non abusifs.

Comparateur Gaz & Électricité - UFC-Que Choisir

► MA PRIME RÉNOV

Vous envisagez une rénovation énergétique de votre logement. Depuis le 1^{er} janvier 2020, Ma PrimeRénov' est devenue la principale aide de l'Etat à la rénovation énergétique.

En 2021, tous les propriétaires occupants, quels que soient leur revenus, tous les propriétaires bailleurs, ainsi que toutes les copropriétés peuvent en bénéficier.

Les demandes sont à effectuer sur www.maprimerenov.gouv.fr. Une plaquette reprenant l'ensemble des informations sur le dispositif vous sera bientôt proposée.

Attention, les 7 réflexes à adopter :

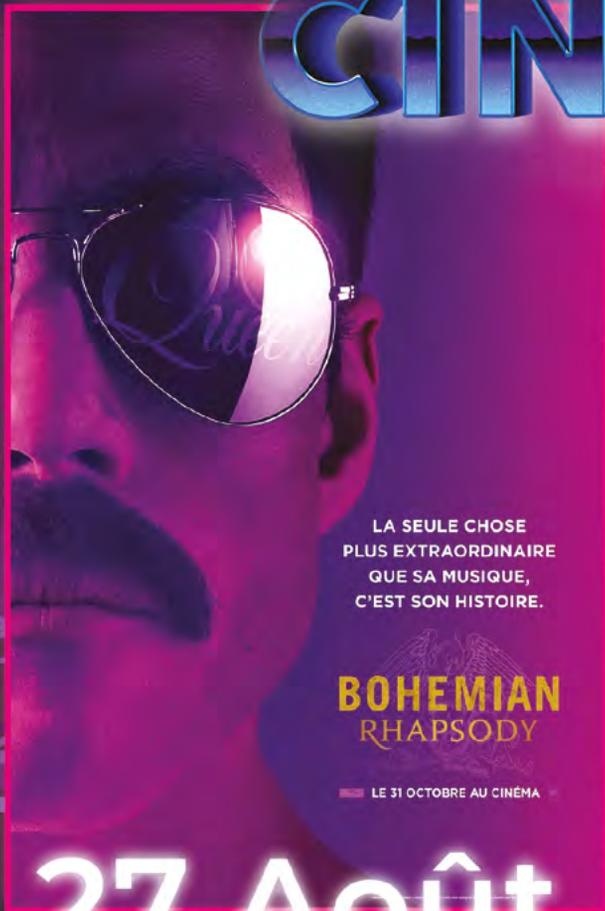
- 1 - Le démarchage téléphonique pour la rénovation énergétique est interdit, sauf si vous avez déjà un contrat avec la personne qui vous rappelle (fournisseur d'énergie, entreprise de travaux que vous connaissez),
- 2 - Méfiez-vous des entreprises qui démarchent (porte-à-porte, courriels) surtout si elles se disent envoyées par l'État,
- 3 - Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires et ne signez jamais rien le jour-même,
- 4 - Exigez un devis et comparez avec d'autres,
- 5 - Ne signez jamais l'attestation de fin de travaux avant que le chantier soit totalement terminé, surtout si un crédit a été contracté,
- 6 - En cas de litige, tournez-vous vers des associations de consommateurs pour vous faire aider,
- 7 - Si vous pensez avoir affaire à une entreprise aux pratiques frauduleuses ou non conformes, contactez votre conseiller FAIRE ou signalez-le via le formulaire ci-dessous.

Pour signaler un cas suspect :
www.faire.gouv.fr/iframe/reclamation

FAIRE | Le service public de la rénovation énergétique - www.faire.gouv.fr

Les conseillers FAIRE vous guident gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique, vous explique les aides de financement, les travaux à faire pour bien rénover votre logement et vous orientent vers les professionnels RGE.

Divion Drive-in CINEMA #2



27 Août

28 Août

A partir de 21h15

Divionnais : 5,00 €* | par
Extérieurs : 7,00 € | véhicule

Vente en mairie
du 26/07 au 27/08

1 rue Pasteur, 62460 Divion - Tel : 03 21 64 55 70

facebook

Divion **Culture** & événements

*Justificatif de domicile

